

Réf: Dossier N° 100000

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CMK EVENTS »

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AGBASSI, Lot 1140, Ilot 113

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CMK EVENTS »

Objet :
-EVENEMENTIEL
-DECORATION
-TRAITEUR
-COMMERCE ET MULTISERVICES
-PRESTATION DIVERSES

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AGBASSI, Lot 1140, Ilot 113

Dirigeant(s) : M KOFFI KOFFI MARTINIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03568 du 27/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28181/GTCA/RC/2022 du 27/06/2022

